

2 semaines, soit 60 heures
pour les dates: voir calendrier programme



Problématique

« Deuxalebasses à la surface de l'eau ne peuvent pas ne pas se toucher » - Proverbe togolais

Comme le sous-entend ce proverbe, les conflits sont inhérents à toute vie sociale car la vie implique la rencontre et la confrontation avec autrui, avec ses points de vue, ses valeurs, ses représentations ...

Les dynamiques psychologiques de l'individu et des groupes, ainsi que les différences socio-économiques et politiques sont des sources de conflits, parfois violents et destructeurs. C'est pourquoi le conflit est la plupart du temps perçu comme dangereux pour l'harmonie des relations sociales.

Or le conflit est lié à la dynamique sociale, et aux multiples changements qu'elle induit, et à ce titre, il se révèle souvent inévitable, voire même parfois nécessaire dans le cadre du développement. Survenant à l'occasion d'un fait déclencheur, le conflit est le révélateur de contradictions d'intérêts ou de rationalités, entre des acteurs et/ou des pratiques, qui nécessitent des formes de régulations spécifiques. Négociation, conciliation, médiation, arbitrage ont donc pour objet à la fois de remettre en cause temporairement les positions de pouvoir des protagonistes, et d'institutionnaliser le nouvel « ordre » temporairement retrouvé.

Objectifs

- ◆ Analyser les conflits auxquels sont confrontés les acteurs sociaux
- ◆ Amener l'acteur de développement à comprendre les mécanismes du conflit pour mieux le gérer

Contenu

- ◆ Analyse des conflits à travers leurs origines, leurs enjeux et leurs modes de règlement
- ◆ Réflexion sur la situation, la position, le rôle de l'acteur social au sein du conflit
- ◆ Étude des stratégies de négociation et de médiation

Méthode

La formation s'appuie sur des études de cas, des conférences, des travaux de groupes

Coût du module seul : 600 €

Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>

➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur www.ciedel.org/inscriptions_general.htm

➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

Pour les personnes résidant en France :

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

Pour les ressortissants de pays étrangers :

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

ATTENTION

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>